

# 6



ANNEXES

## 6.1 / SERVITUDES D'UTILITÉS PUBLIQUES

### 6.1.1 / LISTE DES SUP

CATEGORIE DE SERVITUDE	SERVITUDE	TEXTE	GENERATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE
A4	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L151-37-1 et R152-29 à 35	Rivière Artière	Arrêté préfectoral du 09/08/1984	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme 7 rue Léo Lagrange 63033 CLERMONT FERRAND
A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'assainissement	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-1 à L 152-2	Canalisation eaux usées ZAC des Montels III	Arrêté préfectoral du 11/03/2009	Commune de CÉBAZAT
			Canalisation eaux Pluviales et Eaux Usées clos Antoine	Arrêté préfectoral du 29/05/2013	Commune de PERIGNAT-LES-SARLIEVE
			Canalisation eau potable et assainissement	Conventions à l'amiable ou arrêtés préfectoraux	Commune de COURNON-D'AUVERGNE
				Conventions à l'amiable ou arrêtés préfectoraux	Commune de LE CENDRE
A7	Servitudes relatives aux forêts dites de protection	CODE FORESTIER - Art L141-1 à 7	Forêt de protection de la montagne de Beaune	Décret du 27/03/1926	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme 7 rue Léo Lagrange 63033 CLERMONT FERRAND
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Beauregard-l'Évêque : Couvent des Minimes dit de Mirabeau	ARRETE CLASSEMENT MH DU 01/12/1908	UDAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE 4 rue Blaise Pascal 63000 CLERMONT FERRAND
			MH classé de la commune de Chamalières : Eglise Notre-Dame	ARRETE CLASSEMENT MH DU 01/01/1840	
			MH classé de la commune de Chamalières : Thermes antiques	ARRETE CLASSEMENT MH DU 01/01/1889	
			MH classé de la commune de Châteaugay : Château-fort	ARRETE CLASSEMENT MH DU 04/04/1911	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Menhir de la Sarre	ARRETE CLASSEMENT MH DU 21/04/1965	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Menhir de Sainte-Anne, de Pierre-Longue ou de Beaulieu, dit borne milliaire	ARRETE CLASSEMENT MH DU 17/01/1924	
			MH classé de la commune de Cournon-d'Auvergne : Eglise Saint- Martin	ARRETE CLASSEMENT MH DU 14/09/1912	
			MH classé de la commune de Gerzat : Croix de chemin dite du Vignal du 16e lieu-dit "La Vierge"	ARRETE CLASSEMENT MH DU 14/10/1908	
			MH classé de la commune de Nohanent : Croix chemin des côtes (D.879)	ARRETE CLASSEMENT MH DU 11/02/1972	
			MH classé de la commune de Orcines : Temple de Mercure	ARRETE CLASSEMENT MH DU 01/01/1889	
			MH classé de la commune de Romagnat : Château d'Opme (en totalité)	ARRETE CLASSEMENT MH DU 06/09/1916	
			MH classé de la commune de Romagnat : Château d'Opme (Terrasses avec cour d'honneur et jardins)	ARRETE CLASSEMENT MH DU 06/11/1969	
			MH classé de la commune de La Roche-Blanche : Oppidum de Gergovie	ARRETE CLASSEMENT MH DU 09/11/2018	
			MH inscrit de la commune de Beauregard-l'Évêque : Eglise Saint- Aventin	ARRETE INSCRIPTION MH DU 28/06/1963	
			MH inscrit de la commune de Blanzat : Château et son jardin	ARRETE INSCRIPTION MH DU 07/10/1991	
			MH inscrit de la commune de Blanzat : Fanum gallo-romain	ARRETE INSCRIPTION MH DU 10/10/1991	
			MH inscrit de la commune de Cébazat : Beffroi ou Tour de l'Horloge	ARRETE INSCRIPTION MH DU 04/11/1982	
			MH inscrit de la commune de Cébazat : Cheminée dite Lanterne des Morts	ARRETE INSCRIPTION MH DU 17/07/1926	
			MH inscrit de la commune de Ceyrat : Croix de Saint-Verny	ARRETE INSCRIPTION MH DU 30/05/1984	
			MH inscrit de la commune de Chamalières : Ancienne Eglise Saint- Paul	ARRETE INSCRIPTION MH DU 30/09/1942	
			MH inscrit de la commune de Chamalières : Etablissement thermal	ARRETE INSCRIPTION MH DU 10/09/1990	
			MH inscrit de la commune de Chamalières : Gare de Royat-Chamalières	ARRETE INSCRIPTION MH DU 25/11/1994	
			MH inscrit de la commune de Chamalières : Grand séminaire Richelieu	ARRETE INSCRIPTION MH DU 24/02/2012	
			MH inscrit de la commune de Chamalières : Maison et son jardin (Villa Lafond)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 26/10/2000	
			MH inscrit de la commune de Chamalières : Maison fin 19e et son jardin (Villa aux pilastres)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 09/04/2001	
			MH inscrit de la commune de Chamalières : Maison Gauthier	ARRETE INSCRIPTION MH DU 13/12/2000	
			MH inscrit de la commune de Chamalières : Maison Marie-Antoinette	ARRETE INSCRIPTION MH DU 20/05/1998	
			MH inscrit de la commune de Chamalières : Maison Pezon	ARRETE INSCRIPTION MH DU 25/01/1999	

CATEGORIE DE SERVITUDE	SERVITUDE	TEXTE	GENERATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE
			MH inscrit de la commune de Chamalières : Château de Beaulieu	ARRETE INSCRIPTION MH DU 11/09/1942	
			MH inscrit de la commune de Chamalières : Pavillon Hôtel Majestic (façades, toitures et parc y compris l'ex villa Servant)	ARRETE INSCRIPTION MH du 06/10/2022	
			MH inscrit de la commune de Chamalières : Pensionnat St Joseph de Fontmaure	ARRETE INSCRIPTION MH DU 15/04/2011	
			MH inscrit de la commune de Chamalières : Thermes Saint-Mart	ARRETE INSCRIPTION MH DU 09/04/2001	
			MH inscrit de la commune de Châteaugay : Eglise	ARRETE INSCRIPTION MH DU 21/01/1926	
			MH inscrit de la commune de Châteaugay : Maison Jay	ARRETE INSCRIPTION MH DU 28/08/1974	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Château des Vergnes et pavillon	ARRETE INSCRIPTION MH DU 24/06/1976	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôpital-sanatorium Sabourin	ARRETE INSCRIPTION MH DU 24/03/2000	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Villa Lise	ARRETE INSCRIPTION MH DU 03/12/2001	
			MH inscrit de la commune de Cournon-d'Auvergne : Château de Sarlièves	ARRETE INSCRIPTION MH DU 05/03/1992	
			MH inscrit de la commune de Cournon-d'Auvergne : Château de la Ribeyre	ARRETE INSCRIPTION MH DU 20/02/1980	
			MH inscrit de la commune de Gerzat : Château de Sampigny	ARRETE INSCRIPTION MH DU 24/02/1976	
			MH inscrit de la commune de Le Cendre : Oppidum de Gondole	ARRETE INSCRIPTION MH DU 20/05/2009	
			MH inscrit de la commune de Romagnat : Château d'Opme	ARRETE INSCRIPTION MH DU 20/05/2006	
			MH inscrit de la commune de Romagnat : Eglise Saint-Bonnet d'Opme	ARRETE INSCRIPTION MH DU 17/06/1959	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés ne générant pas de protection aux titres des abords (vestiges enfouis ou pièce intérieure)	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Galerie souterraine gallo-romaine place de la Victoire	ARRETE CLASSEMENT MH DU 01/04/1952	UDAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE 4 rue Blaise Pascal 63000 CLERMONT FERRAND
AC1	Périmètre délimité des abords de monuments historiques inscrits et classés	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Martial de Grandseigne	ARRETE CLASSEMENT MH DU 02/12/1986	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Ancien Evêché	ARRETE INSCRIPTION MH DU 30/09/1991	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Sanctuaire de Trémontceix	ARRETE INSCRIPTION MH DU 06/11/2012	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Préfecture	ARRETE INSCRIPTION MH DU 07/10/1991	
AC1	Périmètre délimité des abords de monuments historiques inscrits et classés	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Aubière : Menhir dit La Pierre Piquée	ARRETE INSCRIPTION MH DU 01/03/1971 – ARRETE PDA du 08/04/2008	UDAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE 4 rue Blaise Pascal 63000 CLERMONT FERRAND
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Beaumont : Ancienne Abbaye Bénédictine (Eglise Saint-Pierre et cloître)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 21/05/1927 – ARRETE PDA du 22/10/2014	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Beaumont : Eglise Notre-Dame-de-la-Rivière	ARRETE INSCRIPTION MH DU 21/01/1926 - ARRETE PDA du 22/10/2014	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Château de Rabanesse	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/12/2009 - ARRETE PDA du 23/12/2009	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Clermont-Fd : Maison 9 rue Jules Guesde	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/11/1926	UDAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE 4 rue Blaise Pascal 63000 CLERMONT FERRAND
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Clermont-Fd : Hotel d'Albiat 11 rue Jules Guesde	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/11/1926	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Clermont-Fd : Hotel de fontenilhes 13 rue Jules Guesde	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/11/1926	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Clermont-Fd : Hotel Dumas de Paulard 25 rue Jules Guesde	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/11/1926	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Clermont-Fd : Maison 21 rue Jules Guesde	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/11/1926	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Clermont-Fd : Maison 17 rue Jules Guesde	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/11/1926	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Clermont-Fd : Maison 17 rue Jules Guesde	ARRETE INSCRIPTION MH DU 02/07/2010	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Pont-du-Château : Maison à pans de bois 1, place de la Liberté (AC.781)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/07/1963	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Pont-du-Château : Maison à pans de bois 2, place de la Liberté (AC.777)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 05/08/1963	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Pont-du-Château : Château 17e (Hôtel de Ville)	ARRETE CLASSEMENT MH DU 07/01/1921	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Pont-du-Château : Eglise Sainte-Martine	ARRETE CLASSEMENT MH DU 13/07/2011	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Royat : Croix place de l'Eglise	ARRETE CLASSEMENT MH DU 01/01/1946	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Royat : Eglise Saint-Léger et prieuré	ARRETE CLASSEMENT MH DU 01/01/1962	

CATEGORIE DE SERVITUDE	SERVITUDE	TEXTE	GENERATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE
			MH inscrit de la commune de Royat : Villa Stella et son jardin	ARRETE INSCRIPTION MH DU 26/01/1998	
			MH inscrit de la commune de Royat : Taillerie de Royat	ARRETE INSCRIPTION MH DU 20/05/2015	
			MH inscrit de la commune de Royat : Etablissement thermal	ARRETE INSCRIPTION MH DU 10/09/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Fontaine des Quatre Saisons	ARRETE INSCRIPTION MH DU 05/03/1992	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Fortifications de Montferrand	ARRETE INSCRIPTION MH DU 24/02/2012	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Couvent des Ursulines de Montferrand	ARRETE INSCRIPTION MH DU 27/10/1986	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Chapelle couvent des Ursulines	ARRETE CLASSEMENT MH DU 17/05/1982	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Eglise ND de la Prospérité	CLASSEMENT LISTE 1846	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Fd : Hotel de la Faye des Forges	ARRETE INSCRIPTION MH DU 17/07/1926	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Fd :Maison du 16ème siècle 11 rue des Cordeliers	ARRETE INSCRIPTION MH DU 22/02/1954	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel d'Albiat (2ème) - 11 rue Docteur Balmé	ARRETE INSCRIPTION MH du 17/07/1926	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison de Saint- Christophe - 16 rue Jules Guesde - peinture murale et mur de support	ARRETE INSCRIPTION MH du 26/11/1990	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison de l'Echauguette - 14 rue de la Rodade-façade et toiture sur rue	ARRETE INSCRIPTION MH du 25/11/1990	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison des Echevins - 13 rue de la Rodade	ARRETE INSCRIPTION MH du 12/11/1926	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison - 26 rue des Cordeliers Porte	ARRETE INSCRIPTION MH du 12/11/1926	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison - 16 rue des Cordeliers Façades et toitures sur rue et sur cour	ARRETE INSCRIPTION MH du 22/02/1954	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison - 2 rue du Séminaire - rue Jules Guesde Façades	ARRETE INSCRIPTION MH du 09/11/1926	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Mallet de Vendègre - 7 rue Jules Guesde	ARRETE INSCRIPTION MH du 12/11/1926	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maisons - 15- 17- 17bis rue de la Rodade Façades et toitures sur rue	ARRETE INSCRIPTION MH du 22/02/1954	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel de la Porte - 5 rue Marmillat	ARRETE INSCRIPTION MH du 09/11/1926	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison des Capucins - 6-8-10 rue de la Rodade Façade et toiture sur rue	ARRETE INSCRIPTION MH du 22/02/1954	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Borne de Justice - 19 rue de la Rodade Pierre fin 15e s	ARRETE CLASSEMENT MH du 20/11/1920	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison - 4 rue du Séminaire Façade sur rue	ARRETE INSCRIPTION MH du 09/11/1926	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Halle aux toiles - 3et 5 rue du Séminaire Façade et toiture sur rue	ARRETE INSCRIPTION MH du 22/02/1954	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Commanderie des Templiers - 2 et 4 rue Parmentier	ARRETE INSCRIPTION MH du 30/12/1988 et 12/11/1926	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Maison Souchon- Mazuer dite "d'Adam et Eve"	ARRETE CLASSEMENT MH du 04/06/1924	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Pradal - 22 rue du Séminaire Porte armoriée du vestibule	ARRETE INSCRIPTION MH du 24/09/1987	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel de Lignat - 18 rue Jules Guesde	ARRETE INSCRIPTION MH du 12/11/1926	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Maison de l'Eléphant - 12 rue Kleber	ARRETE CLASSEMENT MH du 01/01/1862	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison de l'Ange	ARRETE INSCRIPTION MH du 17/07/1926	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison - 26 rue Jules Guesde	ARRETE INSCRIPTION MH du 12/11/1926	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Maison de Lucrèce - 28 rue Jules Guesde	ARRETE CLASSEMENT MH du 18/03/1920	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel de la Chanterie - 2 rue Montorcier et 3 rue Kléber (parties non classées)	ARRETE INSCRIPTION MH du 06/10/2022	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel de la Chanterie - 2 et 2bis rue Montorcier Façade et cheminée 15e s	ARRETE CLASSEMENT MH du 09/08/1922	
			MH incrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Jean Doyac - 29 rue de la Rodade Porte du 15e s	ARRETE INSCRIPTION MH du 17/07/1926	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Regin - 36 rue de la Rodade Arcade sur cour avec bas-reliefs	ARRETE CLASSEMENT MH du 16/01/1924	

CATEGORIE DE SERVITUDE	SERVITUDE	TEXTE	GENERATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison - 34 rue de la Rodade Porte d'entrée et façades sur cour intérieure	ARRETE INSCRIPTION MH DU 24/04/1954	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Maison dite de l'Apothicaire - 2 rue de la Rodade	ARRETE CLASSEMENT MH DU 01/01/1862	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Gaschier - 20 rue Jules Guesde	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/11/1926	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison - 9 rue de la Rodade Façade et toiture sur rue	ARRETE INSCRIPTION MH DU 22/02/1954	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison - 11 rue des Cordeliers Façades et toitures sur rue et sur cour	ARRETE INSCRIPTION MH DU 22/02/1954	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés inclus dans un site patrimonial remarquable ne générant leur effet que hors du site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Cathédrale Notre-Dame	ARRETE CLASSEMENT MH DU 01/01/1862	UDAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE 4 rue Blaise Pascal 63000 CLERMONT FERRAND
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Chapelle des Cordeliers de Beaurepaire	ARRETE CLASSEMENT MH DU 25/09/1919	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Eglise Notre-Dame-du-Port	ARRETE CLASSEMENT MH DU 01/01/1840	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Eglise Saint-Laurent	ARRETE CLASSEMENT MH DU 31/12/1976	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Fontaine d'Amboise	ARRETE CLASSEMENT MH DU 12/07/1886	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel 2 rue des Grands-Jours	ARRETE CLASSEMENT MH DU 08/10/1917	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel de Chazerat	ARRETE CLASSEMENT MH DU 18/06/1979	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Fontfreyde ou Musée du Ranquet	ARRETE CLASSEMENT MH DU 23/05/1912	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Montrosier de Villatelle	ARRETE CLASSEMENT MH DU 09/08/1996	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Savaron	ARRETE CLASSEMENT MH DU 06/12/1927	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 4 et 6 rue des Petits Gras (IP.168)	ARRETE CLASSEMENT MH DU 06/10/1989	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Maison Jean Baptiste Bernardin 30 rue Eugène Gilbert (IT.239)	ARRETE CLASSEMENT MH DU 28/12/1981	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Mur des Sarrasins 4 et 4 bis rue Rameau	ARRETE CLASSEMENT MH DU 01/01/1889	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Statue de Vercingétorix	ARRETE CLASSEMENT MH DU 19/05/1994	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Monument aux morts du cimetière des Carmes	ARRETE CLASSEMENT MH DU 28/12/2021	
			MH classé de la commune de Clermont-Ferrand : Monuments aux combattants, place Salford	ARRETE CLASSEMENT MH DU 28/12/2021	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : 22 rue des Gras (Immeuble des Anges Musiciens)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/02/1987	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Ancien couvent de l'oratoire	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/03/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Ancienne Abbaye Saint-Alyre	ARRETE INSCRIPTION MH DU 31/12/1996	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Atelier Auguste Bernardin	ARRETE INSCRIPTION MH DU 20/03/2006	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Chapelle de la Visitation ou des Jacobins	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/04/1965	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Chapelle de l'Evêché	ARRETE INSCRIPTION MH DU 29/12/2004	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Chapelle de l'Hôpital général	ARRETE INSCRIPTION MH DU 14/11/1977	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Chapelle des Carmes Dechaux	ARRETE INSCRIPTION MH DU 15/06/1976	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Chapelle des Cordeliers	ARRETE INSCRIPTION MH DU 18/08/1988	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Chapelle Immaculée Conception	ARRETE INSCRIPTION MH DU 14/06/2002	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Cité Vaudoit : immeuble à tourelle	ARRETE INSCRIPTION MH DU 28/10/1993	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Collège des Jésuites	ARRETE INSCRIPTION MH DU 25/10/1962	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Couvent des Cordeliers	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/11/1926	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Couvent des Ursulines et du Bon Pasteur	ARRETE INSCRIPTION MH DU 03/06/2020	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Eglise Saint-Europe	ARRETE INSCRIPTION MH DU 27/10/1986	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Église Saint-Genès-les-Carmes	ARRETE INSCRIPTION MH DU 24/03/1961	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Église Saint-Joseph	ARRETE INSCRIPTION MH DU 03/12/2001	

CATEGORIE DE SERVITUDE	SERVITUDE	TEXTE	GENERATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Église Saint-Pierre-les-Minimes	ARRETE INSCRIPTION MH DU 30/10/1987	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Fontaine au linteau sculpté	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/02/1987	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Fontaine de la Flèche	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/03/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Fontaine de la place Delille	ARRETE INSCRIPTION MH DU 21/05/2007	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Fontaine de la Pyramide	ARRETE INSCRIPTION MH DU 05/03/1992	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Fontaine de l'Hôtel 31 rue des chaussetiers	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/03/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Fontaine des Lions	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/03/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Fontaine du Terrail	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/02/1987	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Fontaine Urbain II	ARRETE INSCRIPTION MH DU 25/11/1994	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Fortifications d'agglomération gallo-romaines (HZ74)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 18/03/2016	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Galeries de Jaude	ARRETE INSCRIPTION MH DU 27/09/2006	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Gare routière	ARRETE INSCRIPTION MH DU 19/04/2006	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Halle aux blés	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/02/2002	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel de barge 12 place du Terrail (N.213)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 13/03/1964	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel 14 place du Terrail (IL.124)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 21/08/1989	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel 3 rue Abbé Lacoste (HZ.11)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 21/08/1989	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Cote-Blatin	ARRETE INSCRIPTION MH DU 02/07/2010	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel de Pierrefitte	ARRETE INSCRIPTION MH DU 01/09/1967	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Dauphin de Montrodeix	ARRETE INSCRIPTION MH DU 20/03/2006	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel de Champfleur	ARRETE INSCRIPTION MH DU 21/08/1989	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel de Chazerat	ARRETE INSCRIPTION MH DU 05/07/1926	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel de Montboissier	ARRETE INSCRIPTION MH DU 21/08/1989	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel de Ribeyre	ARRETE INSCRIPTION MH DU 09/11/1926	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Dieu	ARRETE INSCRIPTION MH DU 29/12/2004	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Ledru	ARRETE INSCRIPTION MH DU 13/01/2004	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Luillier d'Orcières	ARRETE INSCRIPTION MH DU 21/03/1988	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Martial de Grandseigne	ARRETE INSCRIPTION MH DU 02/12/1986	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Montrosier de Villatelle	ARRETE INSCRIPTION MH DU 30/09/1991	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Reboul (maison)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 19/02/1964	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Reboul Sadourny	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/03/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel Vachier	ARRETE INSCRIPTION MH DU 05/12/1984	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Hôtel de Bourgogne 31 avenue de Charras	ARRETE INSCRIPTION MH DU 04/01/2021	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble Dalemas 10 rue de Ceyrat (HR.188)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 01/07/1986	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 12 rue Savaron	ARRETE INSCRIPTION MH DU 30/09/1991	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 15 rue Philippe Marcombes (HZ.91)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/03/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 16 rue Pascal (HY.06) - cage d'escalier	ARRETE INSCRIPTION MH DU 18/08/1988	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 1 rue de la Treille (IM.17)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 11/06/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison Philippe Marcombre 20 bis rue Fontgiève (IW.25)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 09/06/1992	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 22 rue Georges Clémenceau (IO.183)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/03/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 22 rue Pascal (U.347) façade sur rue	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/04/1965	

CATEGORIE DE SERVITUDE	SERVITUDE	TEXTE	GENERATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 24 bis rue des Gras (IK.340) : caves	ARRETE INSCRIPTION MH DU 01/07/1986	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 24 rue Pascal	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/03/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble Chassaigne 26 rue Blatin	ARRETE INSCRIPTION MH DU 03/12/2001	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 26 rue des Gras (IK.271)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 30/01/1986	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 26 rue Pascal	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/03/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 28 rue Audollent (HV.175)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 07/12/1992	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 28 rue des Gras (IK.272)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 11/03/1987	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 29 rue Pascal	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/03/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 2 place Philippe Marcombes	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/03/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 30 rue des Petits Gras (IP.189)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 14/05/1992	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 31 rue des Gras (IP.07)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 01/07/1986	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble du Forgeron 35 rue des Chaussetiers (IP.155)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/03/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 3 rue Paul Leblanc (IM.130)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/03/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble Art nouveau 45 rue Francklin Roosevelt	ARRETE INSCRIPTION MH DU 03/12/2001	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 5 rue Pascal	ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/03/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 6 rue de la Treille (IM.128)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 01/07/1986	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 9 rue Grégoire de Tours	ARRETE INSCRIPTION MH DU 11/09/1987	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble 9 rue Philippe Marcombes	ARRETE INSCRIPTION MH DU 17/07/1926	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble Art Déco 33 rue Montlosier	ARRETE INSCRIPTION MH DU 13/01/2004	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble Bargoin 27 rue Ballainvilliers (IN.103)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 09/06/1992	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble Chabert	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/02/2002	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble du 15e 10/10bis rue des Chaussetiers	ARRETE INSCRIPTION MH DU 15/01/1990	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble Fourton	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/02/2002	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble Masson	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/02/2002	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble Pincot	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/02/2002	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Lycée Jeanne d'Arc	ARRETE INSCRIPTION MH DU 03/12/2001	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Lycée Massillon	ARRETE INSCRIPTION MH DU 09/06/1992	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison de l'herboristerie d'Auvergne	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/02/2002	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison 10 rue Terrasse	ARRETE INSCRIPTION MH DU 17/07/1926	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison fortifiée 16e 1 rue Barnier/27 rue du Port	ARRETE INSCRIPTION MH DU 17/07/1926	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison 18e 6 rue de la Coifferie (IK.125)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 18/08/1988	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison 1 rue Savaron (IL.94) - façade sur rue	ARRETE INSCRIPTION MH DU 30/10/1987	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison 21 rue du Port	ARRETE INSCRIPTION MH DU 30/10/1987	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison 23 rue du Port	ARRETE INSCRIPTION MH DU 30/10/1987	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison 32 rue Neyron	ARRETE INSCRIPTION MH DU 18/08/1988	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Immeuble du Jubé 46 rue Fontgiève	ARRETE INSCRIPTION MH DU 07/10/1927	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison 8 rue Terrasse	ARRETE INSCRIPTION MH DU 18/08/1988	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison Bergougnan début 20e 64 rue Blatin	ARRETE INSCRIPTION MH DU 13/12/2000	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison de la Chasse 68 rue Fontgiève (IW.63)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 30/03/1978	
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison et son jardin 60 rue Blatin (IT.57)	ARRETE INSCRIPTION MH DU 07/11/2000	

CATEGORIE DE SERVITUDE	SERVITUDE	TEXTE	GENERATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE
			MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison et son jardin 62 rue Blatin (IT.56) MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison Pestel 85 rue Blatin (IT46) MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison Pingot MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Maison style Louis 15 MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Marché Saint- Joseph MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Oratoire MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Pâtisserie « A Trianon » MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Pharmacie place Royale MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Pharmacie Gros (HY 107) MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Statue du Général Desaix MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Synagogue MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Théâtre MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Villa Giraudon MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Villa Gros MH inscrit de la commune de Clermont-Ferrand : Villa Solange	ARRETE INSCRIPTION MH DU 07/11/2000 ARRETE INSCRIPTION MH DU 02/10/2015 ARRETE INSCRIPTION MH DU 09/06/1992 ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/02/2002 ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/02/2002 ARRETE INSCRIPTION MH DU 18/08/1988 ARRETE INSCRIPTION MH DU 01/07/1986 ARRETE INSCRIPTION MH DU 27/10/1986 ARRETE INSCRIPTION MH DU 18/03/2016 ARRETE INSCRIPTION MH DU 05/03/1992 ARRETE INSCRIPTION MH DU 20/03/2006 ARRETE INSCRIPTION MH DU 30/10/1987 ARRETE INSCRIPTION MH DU 05/02/2004 ARRETE INSCRIPTION MH DU 23/12/2009 ARRETE INSCRIPTION MH DU 01/06/2012	
AC2	Protection des sites classés	CODE DE L'ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	Site classé de la chaîne des Puys Site classé de la Grotte des laveuses (ROYAT) Site classé de la pierre carrée (ORCINES) Site classé du parc Bargouin (CHAMALIERES) Site de la bataille de Gergovie, des oppida arvernes de Corent, Gergovie et Gondole et des camps de César	Décret du 26/09/2000 Arrêté préfectoral du 28/07/1949 Arrêté préfectoral du 31/08/1939 Arrêté préfectoral du 11/02/2011 Décret du 30/08/2022	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhône-Alpes 7 rue Léo Lagrange 63000 CLERMONT FERRAND
AC2	Protection des sites inscrits	CODE DE L'ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	Site inscrit : Bourg ancien de Pont du Château Site inscrit : Cascades du saut Cornétozo Site inscrit : Centre ancien de Clermont Site inscrit : Chaîne des Puys Site inscrit : Ensemble urbain de Montferrand Site inscrit : Pierre Carrée Site inscrit : Roche percée Site inscrit : Royat monuments aux morts	Arrêté préfectoral du 15/02/1977 Arrêté préfectoral du 25/09/1955 Arrêté préfectoral du 27/02/1979 Arrêté préfectoral du 01/02/1972 Arrêté préfectoral du 04/04/1972 Arrêté préfectoral du 31/08/1939 Arrêté préfectoral du 12/12/1941 Arrêté préfectoral du 03/11/1934	UDAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE 4 rue Blaise Pascal 63000 CLERMONT FERRAND
AC4	Site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L631-1 et suivants (en vertu de l'article 112 de la loi n°2016-925, les ZPPAUP et AVAP deviennent SPR)	SPR DU CENTRE HISTORIQUE DE CLERMONT-FERRAND SPR-AVAP ROYAT SPR-PSMV de MONTFERRAND SPR-ZPPAUP PONT-DU-CHATEAU	Arrêté ministériel du 21/07/2025 Arrêté municipal du 27/05/2015 Arrêté préfectoral du 01/08/2012 Arrêté préfectoral du 31/01/2007	UDAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE 4 rue Blaise Pascal 63000 CLERMONT FERRAND
AS1	Périmètres de protection immédiate des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable	CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (nouvelle partie Législative) : eaux potables : articles L1321-2 et R1321-13	CAPTAGES COULIS BAS et HAUT (ORCINES)  CAPTAGE COMBES (ST GENES CHAMPANELLE) CAPTAGE FONTCHATIERE (ST GENES CHAMPANELLE) CAPTAGE CHANTEPERDRIX (ST GENES CHAMPANELLE) CAPTAGE LES RIMAUDS (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral du 04/04/1979  Arrêté préfectoral du 04/05/1984 Arrêté préfectoral du 04/05/1985 Arrêté préfectoral du 04/05/1986 Arrêté préfectoral du 04/05/1987	AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES / DT Puy de Dôme 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND  Commune de CHANAT LA MOUTEYRE  AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES / DT Puy de Dôme 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND  CLERMONT AUVERGNE

CATEGORIE DE SERVITUDE	SERVITUDE	TEXTE	GENERATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE
			FORAGES TOURTOUR 1 à 3 (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral 01/00543 du 08/03/2001	METROPOLE
			FORAGE TOURTOUR F4 (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral 19/01194 du 26/06/2019	
			CAPTAGE PUITS DE LA VACHERIE (ORCINES)	Arrêté préfectoral 20-00925 du 12/06/2020	
			CAPTAGES LASCHAMPS, CHATRAT, LES COTES, BEAUNE, BEAUNE VILLAGE ,PRE CLOS, LA JAUGE (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral 01/00544 du 08/03/2001	
			CAPTAGE DE FONTFREYDE (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral du 23/12/1992	
			CAPTAGE BONNEFOND (ROYAT)	Arrêté préfectoral 09/00158 du 20/01/2009	
			CAPTAGE MARPON (ROYAT)	Arrêté préfectoral 09/00236 du 28/01/2009	
			PUITS 1 et 2 MAAR D'ENVAL et nouveau FORAGE MAAR D'ENVAL (ORCINES)	Arrêté préfectoral 20221498 du 07/10/2022	
			GALERIE DES COMBES (DURTOL)	Décret du 01/03/1938	
			CHAMPS CAPTANT DU VAL D'ALLIER (COURNON)	Arrêté préfectoral 01/00743 du 21/03/2001 Arrêté préfectoral 01/01355 du 22/05/2001 Arrêté préfectoral 13/00503 du 21/03/2013	
			PUITS BOUCLE DU BUISSON (PONT DU CHATEAU)	Arrêté préfectoral du 20/05/1981	AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES / DT Puy de Dôme 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND SIAEP BASSE LIMAGNE
			PUITS DES COTILLES ou GRAVIERE RIVE DROITE ALLIER (PONT DU CHATEAU)	Arrêté préfectoral du 07/01/1981	
			PUITS SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE – RIVE DROITE ALLIER (PONT DU CHATEAU)	Arrêté préfectoral du 14/05/1981	
AS1	Périmètres de protection rapprochée des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable	CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (nouvelle partie Législative) : eaux potables : articles L1321-2 et R1321-13	CAPTAGES COULIS BAS et HAUT (ORCINES)	Arrêté préfectoral du 04/04/1979	AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES / DT Puy de Dôme 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND Commune de CHANAT LA MOUTEYRE
			CAPTAGE COMBES (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral du 04/05/1984	AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES / DT Puy de Dôme 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND
			CAPTAGE FONTCHATIERE (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral du 04/05/1985	
			CAPTAGE CHANTEPERDRIX (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral du 04/05/1986	
			CAPTAGE LES RIMAUDS (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral du 04/05/1987	CLERMONT AUVERGNE METROPOLE
			FORAGES TOURTOUR 1 à 3 (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral 01/00543 du 08/03/2001	
			FORAGE TOURTOUR F4 (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral 19/01194 du 26/06/2019	
			CAPTAGE PUITS DE LA VACHERIE (ORCINES)	Arrêté préfectoral 20-00925 du 12/06/2020	
			CAPTAGES LASCHAMPS, CHATRAT, LES COTES, BEAUNE, BEAUNE VILLAGE ,PRE CLOS, LA JAUGE (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral 01/00544 du 08/03/2001	
			CAPTAGE DE FONTFREYDE (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral du 23/12/1992	
			CAPTAGE BONNEFOND (ROYAT)	Arrêté préfectoral 09/00158 du 20/01/2009	
			CAPTAGE MARPON (ROYAT)	Arrêté préfectoral 09/00236 du 28/01/2009	
			PUITS 1 et 2 MAAR D'ENVAL et nouveau FORAGE MAAR D'ENVAL (ORCINES)	Arrêté préfectoral 20221498 du 07/10/2022	
			GALERIE DES COMBES (DURTOL)	Décret du 01/03/1938	
			CHAMPS CAPTANT DU VAL D'ALLIER (COURNON)	Arrêté préfectoral 01/00743 du 21/03/2001 Arrêté préfectoral 01/01355 du 22/05/2001 Arrêté préfectoral 13/00503 du 21/03/2013	

CATEGORIE DE SERVITUDE	SERVITUDE	TEXTE	GENERATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE
			PUITS BOUCLE DU BUISSON (PONT DU CHATEAU)	Arrêté préfectoral du 20/05/1981	AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES / DT Puy de Dôme 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND SIAEP BASSE LIMAGNE
			PUITS DES COTILLES ou GRAVIERE RIVE DROITE ALLIER (PONT DU CHATEAU)	Arrêté préfectoral du 07/01/1981	
			PUITS SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE – RIVE DROITE ALLIER (PONT DU CHATEAU)	Arrêté préfectoral du 14/05/1981	
AS1	Périmètres de protection éloignées des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable	CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (nouvelle partie Législative) : eaux potables : articles L1321-2 et R1321-13	GALERIE DE ROUILLAS-BAS (AYDAT)	Arrêté préfectoral du 03/11/2015	AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES / DT Puy de Dôme 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND SIVOM ISSOIRE  AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES / DT Puy de Dôme 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND CLERMONT AUVERGNE METROPOLE  AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES / DT Puy de Dôme 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND SIAEP BASSE LIMAGNE
			CAPTAGE COMBES CAPTAGE FONTCHATIERECAPTURE CHANTEPERDRIX	Arrêté préfectoral du 04/05/1984	
			CAPTAGE LES RIMAUDS (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral 19/01194 du 26/06/2019	
			FORAGE TOURTOUR F4 (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral du 08/03/2001	
			FORAGES TOURTOUR 1 à 3 (ST GENES CHAMPANELLE)	Arrêté préfectoral 09/00158 du 20/01/2009	
			CAPTAGE BONNEFOND (ROYAT)	Arrêté préfectoral du 28/01/2009	
			CAPTAGE MARPON (ROYAT)	Arrêté préfectoral du 08/03/2001	
			CAPTAGE BEAUNE VILLAGE	Arrêté préfectoral du 20/05/1981	
			PUITS BOUCLE DU BUISSON (PONT DU CHATEAU)	Arrêté préfectoral du 07/01/1981	
			PUITS DES COTILLES ou GRAVIERE RIVE DROITE ALLIER (PONT DU CHATEAU)	Arrêté préfectoral du 14/05/1981	
EL03	Servitudes de halage sur le domaine public fluvial	CODE GENERAL DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES : articles L2131-2 à L2131-6	Allier	application directe du code de la propriété des personnes publiques	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme 7 rue Léo Lagrange 63033 CLERMONT FERRAND
	Servitudes de marchepied sur le domaine public fluvial				

CATEGORIE DE SERVITUDE	SERVITUDE	TEXTE	GENERATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE
EL05	Circulation routière - servitudes de visibilité sur les voies publiques		Visibilité au carrefour des RD5 et RD941C, au lieudit "La Croix de Frun", Ceyrat	Arrêté préfectoral du 6 janvier 1992	Direction Interdépartementale des routes Massif Central 60 avenue de l'Union Soviétique, CS 90447, 63012 Clermont- Ferrand cedex 1
EL11	Servitudes relatives aux interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes	CODE DE LA VOIRIE ROUTIERE : article L122-2	Autoroute A71	application directe du code de la voirie routière et du code de la route	SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 36 RUE
			Autoroute A710		Autoroutes Sud France 74 allée de Beauport – CS
			Autoroute A710		Direction Interdépartementale des routes Massif Central 60
			Autoroute A711		
			Autoroute A711		
			Autoroute A712		
			Autoroute A75		
I3	Servitudes de passage de canalisation de transport de gaz	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : articles L555-27 1°), L555-28 et 29	Canalisation de transport de gaz D100 - antenne Aulnat AIA	Décret du 26/06/1992	Gaz Réseau Transport Région Rhône Méditerranée / Dpt Compétence Réseau 33 rue Pétrequin BP 6407 69413 LYON cedex 6
			Canalisation de transport de gaz D100 - branchement industriel (sucrerie BOURDON)	Décret du 13/01/1982	
			Canalisation de transport de gaz D100 – alimentation COURNON DP Gare		
			Canalisation de transport de gaz D150 – Alimentation de Cournon DP CFD Sud-est	Décret du 01/02/1982	
			Canalisation de transport de gaz D150 – CLERMONT-THIERS – AMBERT	Décret du 18/04/1958	
			Canalisation de transport de gaz D150 – COURNON-BRIOUDE- PAULHAGUET	Décret du 12/11/1960	
			Canalisation de transport de gaz D150 – BEAUREGARD – GERZAT – CLERMONT-FD	Décret du 05/06/1961	
I3	Servitudes de passage de canalisation de transport de gaz	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : articles L555-27 1°), L555-28 et 29	Canalisation de transport de gaz D150 - alimentation Gerzat DP clermont Nord		Gaz Réseau Transport Région Rhône Méditerranée / Dpt Compétence Réseau 33 rue Pétrequin BP 6407 69413 LYON cedex 6
			Canalisation de transport de gaz D200 - antenne de Romagnat	Décret du 14/06/2012	
			Canalisation de transport de gaz D200 – BEAUREGARD – GERZAT – CLERMONT-FD		
			Canalisation de transport de gaz D250 – Alimentation de Cournon DP CFD Sud-est	Décret du 01/10/1981	
			Canalisation de transport de gaz D250 – COURNON-BRIOUDE- PAULHAGUET	Décret du 26/02/2003	
			Canalisation de transport de gaz D250 – BEAUREGARD – GERZAT - CLERMONT-FD	Décret du 01/02/1972	
			Canalisation de transport de gaz D250 – CLERMONT-THIERS – AMBERT		
			Canalisation de transport de gaz D400 – BEAUREGARD – GERZAT – CLERMONT-FD	Décret du 18/06/1987	
			Canalisation de transport de gaz D80 - antenne Michelin-Ladoux		
			Canalisation de transport de gaz D80 - Branchement industriel Michelin La combaude		
SUP 123	Servitudes instituées dans les zones d'effets létaux majorant générées par les phénomènes dangereux liés aux canalisations de transport de matière dangereuse (SUP1)	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : article L555-27 2°) et R555-30 et suivants	Canalisation de transport de gaz Cournon-Brioude DN 250 Alimentation Cournon DP Clermont Sud Est Alimentation Romagnat DP	Arrêté préfectoral n°17- 00702 du 05/05/2017 (Aubière)	Gaz Réseau Transport Région Rhône Méditerranée / Dpt Compétence Réseau 33 rue Pétrequin BP 6407 69413 LYON cedex 6
			Canalisation de transport de gaz Clermont-Thiers DN 150 Alimentation CI A.I.A Poste de détente de gaz de AULNAT CI A.I.A.	Arrêté préfectoral n°17- 00704 du 05/05/2017 (Aulnat)	
			Canalisation de transport de gaz BEAUREGARD-GERZAT-CLERMONT DN 150 Canalisation de transport de gaz BEAUREGARD-GERZAT-CLERMONT DN 250 Alimentation de CEBAZAT CI MICHELIN LADOUX Poste de détente de gaz de CEBAZAT CI MICHELIN LADOUX	Arrêté préfectoral n°17- 00711 du 05/05/2017 (Cébazat)	
			Canalisation de transport de gaz BEAUREGARD-GERZAT-CLERMONT DN 150 Canalisation de transport de gaz BEAUREGARD-GERZAT-CLERMONT DN 200 Canalisation de transport de gaz Clermont-Thiers DN 150 Alimentation CI MICHELIN COMBAUDE DN80 Alimentation CI SUCRERIES DE BOURDON DN 100 Poste de détente de gaz de CLERMONT-FERRAND CI MICHELIN COMBAUDE Poste de détente de gaz de CLERMONT-FERRAND CI SUCRERIES DE BOURDON	Arrêté préfectoral n°17- 00716 du 05/05/2017 (Clermont-Ferrand)	

CATEGORIE DE SERVITUDE	SERVITUDE	TEXTE	GENERATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE
			Canalisation de transport de gaz BEAUREGARD-GERZAT-CLERMONT DN 400 Canalisation de transport de gaz BEAUREGARD-GERZAT-CLERMONT DN 150 Canalisation de transport de gaz Cournon-Brioude DN 250 Canalisation de transport de gaz Cournon-Brioude DN 150 Alimentation Cournon DP clermont Sud Est DN 150 Alimentation Cournon DP clermont Sud Est DN 250 Alimentation Cournon DP Gare DN 100 Poste de détente de gaz de COURNON-D'AUVERGNE COUPURE PREDETENTE Poste de détente de gaz de COURNON-D'AUVERGNE DP GARE Poste de détente de gaz de COURNON-D'AUVERGNE DP CFD SUD-EST	Arrêté préfectoral n°17- 00720 du 05/05/2017 (Cournon)	
SUP 123	Servitudes instituées dans les zones d'effets létaux majorant générées par les phénomènes dangereux liés aux canalisations de transport de matière dangereuse (SUP1)	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : article L555-27 2 <sup>e</sup> ) et R555-30 et suivants	Canalisation de transport de gaz BEAUREGARD-GERZAT-CLERMONT DN 400 Canalisation de transport de gaz BEAUREGARD-GERZAT-CLERMONT DN 250 Canalisation de transport de gaz BEAUREGARD-GERZAT-CLERMONT DN 150 Alimentation de CEBAZAT CI MICHELIN LADOUX Alimentation GERZAT DP clermont Nord Poste de détente de gaz de GERZAT DP Poste de détente de gaz de GERZAT PREDETENTE SECTIONNEMENT COUPURE  Canalisation de transport de gaz BEAUREGARD-GERZAT-CLERMONT DN 400 Canalisation de transport de gaz BEAUREGARD-GERZAT-CLERMONT DN 150 Alimentation CI A.I.A  Canalisation de transport de gaz Cournon-Brioude DN 250 Alimentation Romagnat DP DN200  Canalisation de transport de gaz Clermont-Thiers DN 150 Canalisation de transport de gaz Clermont-Thiers DN 250 Canalisation de transport de gaz BEAUREGARD-GERZAT-CLERMONT DN 400 Canalisation de transport de gaz BEAUREGARD-GERZAT-CLERMONT DN 150 Alimentation CI A.I.A Poste de détente de gaz de PONT- DU-CHATEAU COUP PD CPT SECT DP CHAZAL  Alimentation Romagnat DP DN 200 Poste de détente de gaz de ROMAGNAT DP	Arrêté préfectoral n°17- 00726 du 05/05/2017 (Gerzat)  Arrêté préfectoral n°17- 00736 du 05/05/2017 (Lempdes)  Arrêté préfectoral n°17- 00769 du 05/05/2017 (Pérignat les S)  Arrêté préfectoral n°17- 00771 du 05/05/2017 (Pont-du château)  Arrêté préfectoral n°17- 00776 du 05/05/2017 (Romagnat)	Gaz Réseau Transport Région Rhône Méditerranée / Dpt Compétence Réseau 33 rue Pétrequin BP 6407 69413 LYON cedex 6
I4	Servitude attachée à l'établissement de lignes électriques aériennes ou souterraine haute tension	CODE DE L'ÉNERGIE - article L 323-10	Cable souterrain 225kV Malintrat Sarre  Ligne aérienne Haute tension 2x400kV BAYET – RULHAT  Ligne aérienne Haute tension 225 KV ENVAL – ISSOIRE  Ligne aérienne Haute tension 225 KV ENVAL – VOLVIC  Ligne aérienne Haute tension 225 KV LIGNAT – RULHAT 1 et 2  Ligne Aérienne Haute Tension 63kV -B20 - piquage à chanturgue 1 -CATAROUX – LIEVE1 -CATAROUX – PIQUAGE CHANTURGUE 1 -CEBAZAR – CROIX DE NEYRAT -CEBAZAT -LADOUX -CHAMPRADET – CROIX DE NEYRAT -CHAMPRADET – FONTGIEVE 1 -CHAMPRADET – FONTGIEVE 2 -CROIX DE NEYRAT – FLAMINA1 -CROIX DE NEYRAT – LIEVE1 -CROIX DE NEYRAT – PIQUATEGE CHANTURGUE -CROIX DE NEYRAT – PIQUAGE GERZAT -ENVAL – SARRE -GRAVANCHE – PIQUAGE A GERZAT -LIEVE – MALINTRAT -MALINTRAT – MEZEL -MALINTRAT – PIQUAGE GERZAT -MEZEL – SARRE -PRAULIAT-SARRE  Ligne aérienne Haute tension 63kV ENVAL - SUPER BESSE  Ligne aérienne Haute tension 63kV ENVAL - LES ANCIZES	Arrêté ministériel de DUP du 24/04/2017 Arrêté préfectoral 17-02243 du 27/10/2017  Arrêté ministériel du 06/08/1986  Arrêté ministériel du 16/03/1940  Arrêté ministériel du 20/09/1991  Arrêté ministériel du 01/01/1928  Arrêté ministériel du 02/09/1949	RTE – Groupe Maintenance Réseaux AUVERGNE 14, boulevard Flaubert BP 363 63010 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

CATEGORIE DE SERVITUDE	SERVITUDE	TEXTE	GENERATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE	
			Ligne aérienne Haute tension 63 kV MALINTRAT – THIERS Ligne aérienne Haute tension 63 kV MALINTRAT – FLAMINAT Ligne aérienne Haute tension 63 kV CEBAZAT – RIOM Ligne aérienne Haute tension 63 kV ENVAL - ST SAUVES Ligne aérienne Haute tension 63kV ENVAL – PRAULIAT Ligne aérienne Haute tension 63kV ENVAL - St PIERRE ROCHE Ligne aérienne Haute tension 63kV ENVAL - CROIX DE NEYRAT Ligne aérienne Haute tension 63 kV ENVAL1 – CHAMPRADET Cable souterrain Haute tension 63 kV ENVAL2 – CHAMPRADET	Arrêté ministériel du 10/02/1959 Arrêté ministériel du 11/04/1990 Arrêté ministériel du 13/04/1961 Arrêté ministériel du 21/08/1958 Arrêté ministériel du 27/04/1972 Arrêté ministériel du 27/05/1969 Arrêté ministériel du 28/02/1959 Arrêté ministériel du 28/03/1931 		
	Servitude attachée à l'établissement de lignes électriques aériennes ou souterraine moyenne tension	CODE DE L'ÉNERGIE - article L 323-10	Ligne électrique et câble souterrain MT	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS 1 rue de Châteaudun 63966 CLERMONT FERRAND	
Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de AUBIERE Cimetière de AULNAT Cimetière de BEAUMONT Cimetière de BLANZAT Cimetière de CEBAZAT Cimetière de BOISSEJOUR Cimetière de CEYRAT Cimetière de CHAMALIERES Cimetière de CHATEAUGAY Cimetière de CROUEL Cimetière de MONTFERRAND Cimetière de SAINT-JACQUES Cimetière des CARMES Cimetière de COURNON- D'AUVERGNE (ancien) Cimetière de COURNON- D'AUVERGNE (nouveau) Cimetière de DURTOL Cimetière de GERZAT Cimetière de LE CENDRE Cimetière de LEMPDES Cimetière de NOHANENT Cimetière de ORCINES Cimetière de TERNANT Cimetière de PERIGNAT-LES- SARLIEVE Cimetière de PONT-DU-CHATEAU Cimetière de OPME Cimetière de ROMAGNAT (ancien) Cimetière de ROMAGNAT (nouveau) Cimetière de SAULZET LE CHAUD Cimetière de ROYAT Cimetière de BEAUNE-LE-CHAUD Cimetière de FONTFREYDE Cimetière de LASCHAMP Cimetière de MANSON Cimetière de NADAILLAT Cimetière de SAINT-GENES- CHAMPANELLE Cimetière de THEIX	Application directe du CGCT	Commune de AUBIERE Commune de AULNAT Commune de BEAUMONT Commune de BLANZAT Commune de CEBAZAT Commune de CEYRAT Commune de CEYRAT Commune de CHAMALIERES Commune de CHATEAUGAY Commune de CLERMONT- FERRAND Commune de CLERMONT- FERRAND Commune de CLERMONT- FERRAND Commune de CLERMONT- FERRAND Commune de COURNON- D'AUVERGNE Commune de COURNON- D'AUVERGNE Commune de DURTOL Commune de GERZAT Commune de LE CENDRE Commune de LEMPDES Commune de NOHANENT Commune de ORCINES Commune de ORCINES Commune de PERIGNAT- LES-SARLIEVE Commune de PONT-DU- CHATEAU Commune de ROMAGNAT Commune de ROMAGNAT Commune de ROMAGNAT Commune de ROYAT Commune de SAINT-GENES- CHAMPANELLE Commune de SAINT-GENES- CHAMPANELLE	Commune de AUBIERE Commune de AULNAT Commune de BEAUMONT Commune de BLANZAT Commune de CEBAZAT Commune de CEYRAT Commune de CEYRAT Commune de CHAMALIERES Commune de CHATEAUGAY Commune de CLERMONT- FERRAND Commune de CLERMONT- FERRAND Commune de CLERMONT- FERRAND Commune de CLERMONT- FERRAND Commune de COURNON- D'AUVERGNE Commune de COURNON- D'AUVERGNE Commune de DURTOL Commune de GERZAT Commune de LE CENDRE Commune de LEMPDES Commune de NOHANENT Commune de ORCINES Commune de ORCINES Commune de PERIGNAT- LES-SARLIEVE Commune de PONT-DU- CHATEAU Commune de ROMAGNAT Commune de ROMAGNAT Commune de ROMAGNAT Commune de ROYAT Commune de SAINT-GENES- CHAMPANELLE Commune de SAINT-GENES- CHAMPANELLE
PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents	CODE DE L'ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Auzon PPRI Val d'Allier Clermontois	Arrêté préfectoral du 09/05/2007 Arrêté préfectoral du 04/11/2013 Arrêté 12/05/2023	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme 7 rue Léo Lagrange 63033 CLERMONT FERRAND	

CATEGORIE DE SERVITUDE	SERVITUDE	TEXTE	GENERATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE
valant PPRN			PPRN Pi Agglomération Clermontoise	Arrêté préfectoral du 08/07/2016	
			PPRN Pi Agglomération Riomaise	Arrêté préfectoral du 18/07/2016	
			R111-3 Pont du Château	Arrêté préfectoral du 05/01/1988 Arrêté 26/09/2014	
PM2	Servitudes relatives aux périmètres délimités autour d'installations classées pour l'environnement	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : article L515-8 et suivants	ISDND Puy Long	Arrêté préfectoral du 25/06/2008	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme 7 rue Léo Lagrange 63033 CLERMONT FERRAND
	Servitudes relatives aux sols pollués	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : article L515-12	Ancienne station-service Esso	Arrêté préfectoral du 29/07/2015	
			BP France (ancien dépôt de gaz)	Arrêté préfectoral du 13/01/2010	
			CAREL-FOUCHE-LANGUEPIN	Arrêté préfectoral du 01/02/2016	
			ESSO Exon	Arrêté préfectoral du 16/07/2010	
			MFP MICHELIN Ecole du feu	Arrêté préfectoral du 17/04/2014	
			MICHELIN Estaing	Arrêté préfectoral du 04/11/2005	
PT1	Zone de garde des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	CODE DES POSTES ET COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES : articles L57 à L62-1 – R27 à 39	station radio de AUBIERE/LES CEZEAX N°ANFR = 0630220020	Décret du 14/08/1992	ORANGE - Direction Régionale Auvergne Place Salford - 63962 CLERMONT-FERRAND cedex 9
	Zone de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques				
PT1	Zone de garde des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	CODE DES POSTES ET COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES : articles L57 à L62-1 – R27 à 39	station radio de CHAMALIERES N°ANFR = 0630130026	Décret du 08/09/1967	TeleDiffusionFrance / DO LYON 2 83 avenue Jean Noblet 63170 AUBIERE
			station radio de CLERMONT FERRAND N°ANFR = 0630080001	Décret du 18/08/1971	Unité de soutien de l'infrastructure de Défense de Clermont- Fd 1, rue Auger
			station radio de ORCINES/ZG PUY DE DOME N°ANFR = 0630514017	Décret du 15/11/1978	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire 210 rue d'Allemagne BP 606 69125 LYON SAINT EXUPERY
			station radio de CLERMONT FERRAND/AERODROME AUVERGNE N°ANFR = 0630240001	Décret du 19/03/1971	TeleDiffusionFrance / DO LYON 2 83 avenue Jean Noblet 63170 AUBIERE
			station radio de ROMAGNAT/PUY BLANC N°ANFR = 0630130073	Décret du 25/02/1983	TeleDiffusionFrance / DO LYON 2 83 avenue Jean Noblet 63170 AUBIERE
			station radio de ROYAT/PUY DE GRAVENOIRE N°ANFR = 630130016	Décret du 22/03/1977	TeleDiffusionFrance / DO LYON 2 83 avenue Jean Noblet 63170 AUBIERE
PT2	Servitudes radioélectriques de protection contre les obstacles	CODE DES POSTES ET COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES : articles L57 à L62-1 – R21 à 26	station radio de AUBIERE/LES CEZEAX N°ANFR = 0630220020	Décret du 20/04/1990	ORANGE - Direction Régionale Auvergne Place Salford - 63962 CLERMONT-FERRAND cedex 9
			station radio de CHAMALIERES N°ANFR = 0630130026	Décret du 01/05/1968	TeleDiffusionFrance / DO LYON 2 83 avenue Jean Noblet 63170 AUBIERE
			station radio de CHAMALIERES/PUY DE CHATEIX N°ANFR = 0630130027	Décret du 01/05/1968	TeleDiffusionFrance / DO LYON 2 83 avenue Jean Noblet 63170 AUBIERE
			station radio de CLERMONT FERRAND/AERODROME AUVERGNE N°ANFR = 0630240001	Décret du 04/12/1990	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire 210 rue d'Allemagne BP 606 69125 LYON SAINT EXUPERY
			station radio de ORCINES/ZG PUY DE DOME N°ANFR = 0630514017	Décret du 24/01/1995	Unité de soutien de l'infrastructure de Défense
				Décret du 04/07/2013	
			station radio de ROMAGNAT/PUY BLANC N°ANFR = 0630130073	Décret du 07/08/1982	TeleDiffusionFrance / DO LYON 2 83 avenue Jean Noblet 63170 AUBIERE
			station radio de ROYAT/PUY DE GRAVENOIRE N°ANFR = 630130016	Décret du 07/01/1977	TeleDiffusionFrance / DO LYON 2 83 avenue Jean Noblet 63170 AUBIERE

CATEGORIE DE SERVITUDE	SERVITUDE	TEXTE	GENERATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE
			Faisceau Hertzien d'Orcines à Aubière	Décret du 20/04/1990	ORANGE - Direction Régionale Auvergne Place Salford - 63962 CLERMONT-FERRAND cedex 9
			Faisceau Hertzien d'Orcines au Quartier	Décret du 04/07/2013	Unité de soutien de l'infrastructure de Défense
			Faisceau Hertzien d'Orcines à Job	Décret du 07/01/2013	
			Faisceau Hertzien de Saint-Setiers à Orcines	Décret du 17/04/2013	Établissement du service d'infrastructure de la Défense de Bordeaux 223 rue de Bègle CS 21 152 33068 BORDEAUX
T1	Zones de servitudes relatives aux chemins de fer	CODE DES TRANSPORTS - article L2231-1 et suivants - Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer	Ligne n°790 de St Germain des Fossé à Nîmes Ligne n°784 de Clermont-Fd à Thiers Ligne n°711 de Clermont-fd à Laquelle	Application directe du texte de loi et du code des transports	SNCF - Direction immobilière territoriale Sud est 19 avenue Georges Pompidou 69486 LYON cedex 03
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	CODE DE L'AVIATION CIVILE - Art R 242-1 et 242-2	AÉROPORT D'AULNAT	Décret du 02/08/1979	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire 210 rue d'Allemagne BP 606 69125 LYON SAINT EXUPERY



## **FICHE DE PRÉSENTATION DES OUVRAGES DE GRTGAZ IMPACTANT LE TERRITOIRE**

Le territoire de CLERMONT AUVERGNE METROPOLE est impacté par plusieurs ouvrages de transport de gaz haute pression, exploités par la société GRTgaz, dont les caractéristiques sont explicitées dans le tableau ci-dessous.

Il s'agit de canalisations et d'installations annexes.

### **I. COORDONNEES de GRTgaz**

Pour toute information ou demande relative à ces ouvrages ou pour l'application des différentes servitudes d'utilité publique associées, il sera nécessaire de se rapprocher du service :

**GRTgaz – DO – POCS**  
**Département Maîtrise des Risques Industriels - Équipe Méditerranée**  
10 rue Pierre Semard  
CS 50329  
69363 LYON CEDEX 07  
Tél : 04 78 65 59 59  
[urbanisme-rm@grtgaz.com](mailto:urbanisme-rm@grtgaz.com)

En cas d'urgence ou d'incident sur nos ouvrages, un Numéro VERT est disponible 24h/24 : **0800 24 61 02**

### **II. CANALISATIONS**

#### **Canalisations traversant le territoire**

Ces ouvrages impactent le territoire à la fois pour les servitudes d'utilité publique d'implantation et de passage (voir fiche d'information sur les servitudes d'utilité publique d'implantation et de passage I3) et pour les servitudes d'utilité publique d'effets (voir fiche d'information sur les servitudes d'utilité publique relatives à la maîtrise de l'urbanisation I1).

Nom Canalisation	DN (-)	PMS (bar)	Commune
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	250	67.7	AUBIERE
Alimentation AULNAT CI A.I.A.	100	67.7	AULNAT
CLERMONT FD – THIERS - AMBERT	150	40	AULNAT
ALIM. CEBAZAT CI MICHELIN LADOUX	80	67.7	CEBAZAT
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	200	40	CLERMONT-FERRAND
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	250	40	CLERMONT-FERRAND
Alimentation CLERMONT FERRAND CI SUCRERIE DE BOURDON	100	40	CLERMONT-FERRAND
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	150	40	CLERMONT-FERRAND
CLERMONT FD – THIERS - AMBERT	150	40	CLERMONT-FERRAND
Alimentation CLERMONT FERRAND CI MICHELIN COMBAUDE	80	40	CLERMONT-FERRAND

Nom Canalisation	DN (-)	PMS (bar)	Commune
Alimentation COURNON D'AUVERGNE DP CFD SUD-EST	150	67.7	COURNON-D'AUVERGNE
Alimentation COURNON D'AUVERGNE DP CFD SUD-EST	250	67.7	COURNON-D'AUVERGNE
Alimentation COURNON D'AUVERGNE DP GARE	100	67.7	COURNON-D'AUVERGNE
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	150	67.7	COURNON-D'AUVERGNE
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	400	67.7	COURNON-D'AUVERGNE
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	250	67.7	COURNON-D'AUVERGNE
Alimentation GERZAT DP CLERMONT NORD	150	67.7	GERZAT
ALIM. CEBAZAT CI MICHELIN LADOUX	80	67.7	GERZAT
Alimentation GERZAT DP CLERMONT NORD	100	67.7	GERZAT
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	150	40	GERZAT
ALIM. GERZAT PDT	150	67.7	GERZAT
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	250	40	GERZAT
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	150	67.7	GERZAT
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	250	67.7	GERZAT
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	400	67.7	GERZAT
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	150	67.7	GERZAT
Alimentation AULNAT CI A.I.A.	100	67.7	LEMPDES
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	400	67.7	LEMPDES
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	150	67.7	LEMPDES
Alimentation Romagnat DP	200	67.7	PERIGNAT-LES-SARLIEVE
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	250	67.7	PERIGNAT-LES-SARLIEVE
Alimentation AULNAT CI A.I.A.	100	67.7	PONT-DU-CHATEAU
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	400	67.7	PONT-DU-CHATEAU
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	150	67.7	PONT-DU-CHATEAU
CLERMONT FD – THIERS - AMBERT	150	40	PONT-DU-CHATEAU
CLERMONT FD – THIERS - AMBERT	250	67.7	PONT-DU-CHATEAU
Alimentation Romagnat DP	200	67.7	ROMAGNAT

DN : Diamètre nominal (sans unité) ; PMS : Pression Maximale en Service



#### Canalisations ne traversant pas la commune, mais dont les zones d'effets atteignent cette dernière :

Ces ouvrages impactent le territoire uniquement pour les servitudes d'utilité publique d'effets (voir fiche d'information sur les servitudes d'utilité publique relatives à la maîtrise de l'urbanisation I1).

Nom Canalisation	DN (-)	PMS (bar)	Commune
Alimentation COURNON D'AUVERGNE DP CFD SUD-EST	150	67.7	AUBIERE
Alimentation Romagnat DP	200	67.7	AUBIERE
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	250	67.7	AUBIERE
Alimentation COURNON D"AUVERGNE DP CFD SUD-EST	250	67.7	AUBIERE
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	150	40	CEBAZAT
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	250	40	CEBAZAT
Alimentation AULNAT CI A.I.A.	100	67.7	LEMPDES

DN : Diamètre nominal (sans unité) ; PMS : Pression Maximale en Service

### III. INSTALLATIONS ANNEXES

Afin de permettre un fonctionnement de ces ouvrages, dans les meilleures conditions technico-économiques et de sécurité, des installations annexes sont connectées à ces canalisations. Elles sont implantées sur des terrains propriétés de GRTgaz.

Ces ouvrages impactent le territoire uniquement pour les servitudes d'utilité publique d'effets (voir fiche d'information sur les servitudes d'utilité publique relatives à la maîtrise de l'urbanisation I1).

#### Installations annexes situées sur le territoire :

Nom Installation Annexe	Commune
AULNAT SECT (DOUBLE PIQUAGE EN ATTENTE)	AULNAT
AULNAT CI A.I.A.	AULNAT
CEBAZAT CI MICHELIN LADOUX	CEBAZAT
CLERMONT-FERRAND CI MICHELIN COMBAUDE	CLERMONT-FERRAND
CLERMONT-FERRAND CI SUCRERIES DE BOURDON	CLERMONT-FERRAND
COURNON-D'AUVERGNE COUPURE PREDETENTE	COURNON-D'AUVERGNE
COURNON-D"AUVERGNE DP GARE	COURNON-D'AUVERGNE
COURNON-D"AUVERGNE DP CFD SUD-EST	COURNON-D'AUVERGNE
GERZAT PDT SECT COUP	GERZAT
GERZAT DP	GERZAT
PONT-DU-CHATEAU COUP PDT DP CHAZAL	PONT-DU-CHATEAU
ROMAGNAT DP	ROMAGNAT

#### Installations annexes non situées sur la commune, mais dont les zones d'effets atteignent cette dernière :

Nom Installation Annexe	Commune
COURNON-D'AUVERGNE DP CFD SUD-EST	AUBIERE
AULNAT CI A.I.A.	LEMPDES



## **LES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE D'IMPLANTATION ET DE PASSAGE**

### **SERVITUDE I3**

Les ouvrages indiqués dans la fiche de présentation ont été déclarés d'utilité publique.

Des conventions de servitudes amiables sont signées à la pose des canalisations avec les propriétaires des parcelles traversées.

Dans le cas général, est associée aux canalisations, **une bande de servitude, libre passage (non aedificandi et non sylvandi) pouvant aller jusqu'à 10 mètres de largeur totale.**

Dans cette bande de terrain (zone *non aedificandi* et *non sylvandi*) aussi appelée « bande étroite » ou « bande de servitudes fortes », GRTgaz est autorisé à enfouir dans le sol les canalisations avec les accessoires techniques nécessaires à leur exploitation ou leur protection, à construire en limite de parcelle cadastrale les bornes de délimitation et les ouvrages de moins d'un mètre carré de surface nécessaires à leur fonctionnement et à procéder aux enlèvements de toutes plantations, aux abattages, essartages et élagages des arbres et arbustes nécessités pour l'exécution des travaux de pose, de surveillance et de maintenance des canalisations et de leurs accessoires.

Dans cette bande, les constructions, la modification du profil du terrain, les plantations d'arbres ou arbustes potentiellement de plus de 2,7 mètres de hauteur et toutes pratiques culturales dépassant plus de 0,6 mètre de profondeur sont interdites. De même, la pose de branchements en parallèle à nos canalisations dans la bande de servitude est interdite.

Dans une bande appelée également « bande large » ou « bande de servitudes faibles », dans laquelle est incluse la bande étroite, GRTgaz est autorisé à accéder en tout temps au dit terrain notamment pour l'exécution des travaux nécessaires à la construction, l'exploitation, la maintenance et l'amélioration continue de la sécurité des canalisations. Cette bande peut aller jusqu'à 40 mètres.

#### **Prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans les orientations de développement**

En application des articles L.151-43 et L.152-7 ainsi que l'article R.151-51 du Code de l'Urbanisme, ces servitudes d'utilité publique doivent être mentionnées sur la liste des servitudes des documents d'urbanisme et des éléments graphiques associés.

Nous rappelons également que :

- pour les secteurs du PLU relatifs aux Espaces Boisés Classés (existants ou à venir), il est impératif d'exclure de ceux-ci la bande de servitudes fortes.
- selon le Décret n°67-886 du 07/10/1967 et la jurisprudence : "...il est à noter que même lorsqu'elles résultent de conventions amiables, sur tout ou partie de leur tracé, les servitudes sont considérées comme étant d'utilité publique si la canalisation a été déclarée d'intérêt général ou d'utilité publique...Elles doivent donc systématiquement être annexées aux PLU, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux formalités légales d'institution des servitudes."

L'adresse du service gestionnaire de cette servitude est la suivante :

**GRTgaz – DO – POCS**  
**Département Maîtrise des Risques Industriels - Équipe Méditerranée**  
10 rue Pierre Semard  
CS 50329  
69363 LYON CEDEX 07  
Tél : 04 78 65 59 59  
[urbanisme-rm@grtgaz.com](mailto:urbanisme-rm@grtgaz.com)

**LES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE  
RELATIVES A LA MAITRISE DE L'URBANISATION  
SERVITUDE I1**

En application du Code de l'Environnement, chapitre V du Titre V et du Livre V, des arrêtés préfectoraux instaurent des servitudes d'utilité publique (SUP) prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel.

Le Gestionnaire de cette servitude est la DREAL Auvergne Rhône Alpes.

Les servitudes portent sur les terrains situés à proximité des canalisations et des installations annexes jusqu'aux distances figurant dans les tableaux suivants :

Nom Canalisations	DN (-)	PMS (bar)	Commune	Distance des SUP en mètres (de part et d'autre de la canalisation)		
				SUP 1	SUP 2	SUP 3
Alimentation COURNON D'AUVERGNE DP CFD SUD-EST	150	67.7	AUBIERE	45	5	5
Alimentation Romagnat DP	200	67.7	AUBIERE	55	5	5
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	250	67.7	AUBIERE	75	5	5
Alimentation COURNON D'AUVERGNE DP CFD SUD-EST	250	67.7	AUBIERE	75	5	5
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	250	67.7	AUBIERE	75	5	5
Alimentation AULNAT CI A.I.A.	100	67.7	AULNAT	25	5	5
CLERMONT FD – THIERS - AMBERT	150	40	AULNAT	30	5	5
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	150	40	CEBAZAT	30	5	5
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	250	40	CEBAZAT	50	5	5
ALIM. CEBAZAT CI MICHELIN LADOUX	80	67.7	CEBAZAT	15	5	5
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	200	40	CLERMONT-FERRAND	35	5	5
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	250	40	CLERMONT-FERRAND	50	5	5
Alimentation CLERMONT FERRAND CI SUCRERIE DE BOURDON	100	40	CLERMONT-FERRAND	15	5	5
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	150	40	CLERMONT-FERRAND	30	5	5
CLERMONT FD – THIERS - AMBERT	150	40	CLERMONT-FERRAND	30	5	5
Alimentation CLERMONT FERRAND CI MICHELIN COMBAUDE	80	40	CLERMONT-FERRAND	10	5	5
Alimentation COURNON D'AUVERGNE DP CFD SUD-EST	150	67.7	COURNON-D'AUVERGNE	45	5	5
Alimentation COURNON D'AUVERGNE DP CFD SUD-EST	250	67.7	COURNON-D'AUVERGNE	75	5	5
Alimentation COURNON D'AUVERGNE DP GARE	100	67.7	COURNON-D'AUVERGNE	25	5	5
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	150	67.7	COURNON-D'AUVERGNE	45	5	5
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	400	67.7	COURNON-D'AUVERGNE	145	5	5

Nom Canalisations	DN (-)	PMS (bar)	Commune	Distance des SUP en mètres (de part et d'autre de la canalisation)		
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	250	67.7	COURNON-D'AUVERGNE	75	5	5
Alimentation GERZAT DP CLERMONT NORD	150	67.7	GERZAT	45	5	5
ALIM. CEBAZAT CI MICHELIN LADOUX	80	67.7	GERZAT	15	5	5
Alimentation GERZAT DP CLERMONT NORD	100	67.7	GERZAT	25	5	5
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	150	40	GERZAT	30	5	5
ALIM. GERZAT PDT	150	67.7	GERZAT	45	5	5
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	250	40	GERZAT	50	5	5
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	150	67.7	GERZAT	45	5	5
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	250	67.7	GERZAT	75	5	5
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	400	67.7	GERZAT	145	5	5
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	150	67.7	GERZAT	45	5	5
Alimentation AULNAT CI A.I.A.	100	67.7	LEMPDES	25	5	5
Alimentation AULNAT CI A.I.A.	100	67.7	LEMPDES	25	5	5
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	400	67.7	LEMPDES	145	5	5
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	150	67.7	LEMPDES	45	5	5
Alimentation Romagnat DP	200	67.7	PERIGNAT-LES-SARLIEVE	55	5	5
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	250	67.7	PERIGNAT-LES-SARLIEVE	75	5	5
Alimentation AULNAT CI A.I.A.	100	67.7	PONT-DU-CHATEAU	25	5	5
BEAUREGARD - GERZAT - CLERMONT FD	400	67.7	PONT-DU-CHATEAU	145	5	5
COURNON- BRIOUDE - PAULHAGUET	150	67.7	PONT-DU-CHATEAU	45	5	5
CLERMONT FD – THIERS - AMBERT	150	40	PONT-DU-CHATEAU	30	5	5
CLERMONT FD – THIERS - AMBERT	250	67.7	PONT-DU-CHATEAU	75	5	5
Alimentation Romagnat DP	200	67.7	ROMAGNAT	55	5	5

DN : Diamètre nominal (sans unité) ; PMS : Pression Maximale en Service

Nom Installations annexes	Commune	Distances des SUP en mètres (à partir de l'emprise de l'installation)		
		SUP 1	SUP 2	SUP 3
COURNON-D'AUVERGNE DP CFD SUD-EST	AUBIERE	35	6	6
AULNAT SECT (DOUBLE PIQUAGE EN ATTENTE)	AULNAT	25	5	5
AULNAT CI A.I.A.	AULNAT	35	6	6

Nom Installations annexes	Commune	Distances des SUP en mètres (à partir de l'emprise de l'installation)		
CEBAZAT CI MICHELIN LADOUX	CEBAZAT	35	6	6
CLERMONT-FERRAND CI MICHELIN COMBAUDE	CLERMONT-FERRAND	25	5	5
CLERMONT-FERRAND CI SUCRERIES DE BOURDON	CLERMONT-FERRAND	35	6	6
COURNON-D'AUVERGNE COUPURE PREDETENTE	COURNON-D'AUVERGNE	75	6	6
COURNON-D'AUVERGNE DP GARE	COURNON-D'AUVERGNE	20	6	6
COURNON-D'AUVERGNE DP CFD SUD-EST	COURNON-D'AUVERGNE	35	6	6
GERZAT PDT SECT COUP	GERZAT	80	6	6
GERZAT DP	GERZAT	25	6	6
AULNAT CI A.I.A.	LEMPDES	35	6	6
PONT-DU-CHATEAU COUP PDT DP CHAZAL	PONT-DU-CHATEAU	35	6	6
ROMAGNAT DP	ROMAGNAT	35	6	6

En application des dispositions de l'article R.555-30 du code de l'environnement, les règles de servitude sont les suivantes :

**SUP 1** : La délivrance d'un permis de construire relatif à un établissement recevant du public susceptible de recevoir plus de 100 personnes et/ou à un immeuble de grande hauteur, est subordonnée à la fourniture d'une analyse de compatibilité.

Ainsi, cette analyse de compatibilité, mentionnée à l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme, doit faire état de la compatibilité du projet de construction ou d'extension de l'ERP ou de l'IGH concerné, avec l'étude de dangers fournie par le gestionnaire de la canalisation (*CERFA N° 15016\*01 : Formulaire de demande des éléments utiles de l'étude de dangers d'une canalisation de transport en vue d'analyser la compatibilité d'un projet d'établissement recevant du public (ERP) ou d'un projet d'immeuble de grande hauteur (IGH) avec cette canalisation*).

La procédure d'analyse de la compatibilité de la construction ou de l'extension de l'ERP ou de l'IGH avec la canalisation est conduite en amont du dépôt de la demande du permis de construire. Il appartient en effet au demandeur d'obtenir les avis requis au titre de cette procédure. L'analyse de compatibilité jointe à la demande de permis de construire doit ainsi être accompagnée de l'avis favorable du transporteur. Cet avis peut être favorable sous réserve de réalisation de mesures de protection de la canalisation à la charge du pétitionnaire.

En cas d'avis défavorable du transporteur, l'avis favorable du préfet rendu au vu de l'expertise mentionnée au III de l'article R555-31 du code de l'environnement sera requis.

L'analyse de compatibilité est établie conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 5 mars 2014 modifié.

L'article R.555-31 du code de l'environnement précise que : « Lorsque l'analyse de compatibilité prévoit des mesures particulières de protection de la canalisation, le maire ne peut autoriser l'ouverture de l'établissement recevant du public ou l'occupation de l'immeuble de grande hauteur qu'après réception d'un certificat de vérification de leur mise en place effective fourni par le transporteur concerné ».

**SUP 2** : Est interdite l'ouverture d'un établissement recevant du public susceptible de recevoir plus de 300 personnes ou d'un immeuble de grande hauteur.

**SUP 3** : Est interdite l'ouverture d'un établissement recevant du public susceptible de recevoir plus de 100 personnes ou d'un immeuble de grande hauteur.



En application des dispositions de l'article R.555-30-1 du Code de l'environnement, le maire doit informer GRTgaz de toute demande de permis de construire, de certificat d'urbanisme opérationnel ou de permis d'aménager concernant un projet situé dans la zone d'effet SUP1.

GRTgaz conseille d'étendre cette pratique à tout projet de travaux relevant d'une simple déclaration préalable dès lors qu'il prévoit une extension de construction ou des terrassements en direction d'un ouvrage GRTgaz, afin de détecter une éventuelle incompatibilité avant l'envoi par le responsable de projet des DT-DICT imposées par le code de l'environnement (Livre V – Titre V – Chapitre IV).

Il en va de même pour les autorisations de travaux, au titre des articles R.122-22 et R.123-22 du code de la construction et de l'habitation.

#### **Prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans les orientations de développement**

En application des articles L.151-43 et L.152-7 ainsi que l'article R.151-51 du Code de l'Urbanisme, ces servitudes d'utilité publique doivent être mentionnées sur la liste des servitudes des documents d'urbanisme et des éléments graphiques associés. La servitude I1 (SUP 1) doit également apparaître dans les documents graphiques du règlement des zones U, AU, A et N en application de l'article R.151-34 du code de l'urbanisme.

GRTgaz s'efforce de faire le maximum pour garantir la sécurité de ses ouvrages en choisissant des tracés limitant l'impact potentiel de la canalisation sur son environnement.

GRTgaz ne souhaite donc pas, dans les servitudes d'utilité publique d'effets, donner un avis favorable à la réalisation de projets d'urbanisme, qu'il conviendra d'éloigner autant que possible des ouvrages ci-dessus visés.

En complément de l'effet direct de ces servitudes d'utilité publique sur les ERP et IGH, il conviendra de veiller à toute évolution en matière d'urbanisme afin de limiter l'exposition des riverains aux risques résiduels occasionnés par les canalisations.

En effet, l'article L.101-2 du code de l'urbanisme précise que « l'action des collectivités publiques en matière d'urbanisme vise à atteindre [...] l'équilibre entre [...] la prévention des risques naturels prévisibles, des risques miniers, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature ».

Aussi, l'attention doit être attirée sur les risques potentiels que présentent les ouvrages et inciter à la vigilance en matière de maîtrise de l'urbanisation dans ces zones. Les projets de rénovation, de développement urbain et autres orientations d'aménagements doivent être cohérents avec cette préoccupation et si possible privilégier des zones non impactées par nos ouvrages.

Ainsi, il convient d'éviter la création de zones urbanisées et zones à urbaniser dans les SUP des ouvrages GRTgaz et la densification des zones déjà ouvertes à l'urbanisation.

Cette préoccupation globale doit être intégrée dans la réflexion de l'évolution du territoire et retranscrite dans les documents d'urbanisme, notamment dans le rapport de présentation, le règlement et le PADD.

#### **Implantation d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) à proximité de nos ouvrages**

Dans le cadre de l'instruction d'un permis de construire pour une ICPE, le Maître d'ouvrage de l'ICPE doit tenir compte, notamment dans l'Etude de Dangers, de l'existence des ouvrages de transport de gaz et prévoir toutes dispositions afin qu'un incident ou un accident au sein de l'ICPE n'ait pas d'impact sur les ouvrages GRTgaz.

